

PACTE 2022

POUR

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les 50 premières actions

à mettre en place pour orienter le prochain quinquennat
vers l'égalité entre les femmes et les hommes au travail

Pas d'égalité entre les femmes et les hommes sans émancipation et autonomie économique des femmes.

Pas d'égalité possible sans la conquête d'une culture de l'égalité débarrassée des stéréotypes de sexe dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Pas d'égalité sans la volonté d'engagement des entreprises, sans un engagement plein et entier des pouvoirs publics.

Le Pacte pour l'égalité, proposé aux candidat.es à l'élection présidentielle, décline des actions opérationnelles à partir de 3 piliers majeurs.

- 1. Assurer l'autonomie économique des femmes et le partage égalitaire de la prise de décision***
- 2. Généraliser le partage d'une culture commune de l'égalité durable***
- 3. Renforcer le rôle des politiques publiques***

PACTISER POUR L'EGALITE

Premier pilier

Assurer l'autonomie économique des femmes et le partage égalitaire de la prise de décision

1. Assurer l'égalité salariale et l'autonomie économique des femmes dans tous les secteurs : publics, privés, associatifs, sociaux

- Supprimer les inégalités de rémunération d'ici 5 ans : engager un plan chiffré et suivi
- Etendre et renforcer l'Index de l'égalité femmes – hommes : ses composants, sa visibilité
- Décliner dans les trois fonctions publiques les lois égalité professionnelle appliquées en entreprise
- Engager une réforme en profondeur de la classification des emplois et revaloriser les métiers dits « féminins »
- Lancer des programmes de sensibilisation à destination des femmes « L'argent, parlons-en »
- Rouvrir le site “ega-pro.femmes.gouv.fr” ou créer une nouvelle plateforme nationale de ressource en ligne « l'égalité au travail »

2. Encourager, faciliter et développer l'entrepreneuriat féminin

- Créer une culture de développement et d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin
- Faciliter et garantir l'accès aux financements
- Améliorer le statut des entrepreneures et l'articulation des temps de vie

3. Garantir l'égal accès des femmes à la prise de décision et aux postes à responsabilité

- Supprimer le financement des partis politiques qui ne respectent pas la parité
- Garantir la parité effective dans toutes les instances élues de représentation : politique, syndicats, éducation, santé, ordres professionnels
- Exiger l'exemplarité des syndicats de salarié.es et des organisations patronales à titre d'employeur
- Garantir l'application de la loi Rixain (quotas dans les comités de direction et comités exécutifs) et généraliser ces quotas dans les instances décisionnaires et les postes à responsabilités de tous les secteurs professionnels : privé de 250 à 1000 salarié.es, public, associatif, mutualiste

4. Renforcer l'engagement des entreprises et de leur management en faveur de l'égalité

- Diffuser la culture du triptyque gagnant : transparence / volontarisme / objectifs de progrès quantifiés
- Penser égalité pour tous les process RH
- Associer toute l'entreprise dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action égalité : dirigeant.es, partenaires sociaux, management de proximité, RH

Généraliser le partage d'une culture commune de l'égalité durable

5. De la petite enfance à l'enseignement supérieur, déconstruire les stéréotypes dans l'univers éducatif

- Appliquer l'obligation de formation et d'accompagnement à l'égalité à tous les personnels éducatifs, y compris ceux de la petite enfance
- Prévoir à destination des jeunes, de l'école élémentaire aux études supérieures, des parcours obligatoires sur l'égalité et la lutte contre les stéréotypes
- Créer un Observatoire du Sexisme à l'école/collège/lycée/université
- S'attaquer de façon volontariste aux violences sexistes et sexuelles
- Réformer l'orientation des élèves à travers le prisme de la mixité et de l'égalité

6. Promouvoir la mixité au travail, le partage des rôles et des charges professionnelles

- Intensifier la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations : donner aux femmes et aux hommes les mêmes choix et les mêmes chances de réussite au travail
- Promouvoir la mixité des métiers par un travail approfondi dans chaque branche professionnelle
- Rendre obligatoires des critères d'égalité pour les appels d'offre publics et privés et dans les relations fournisseurs des grandes entreprises
- Lancer des Etats Généraux sur l'organisation du travail au XXIe siècle : réguler les nouvelles pratiques du travail et du télétravail, lutter contre le présentisme et le « télé-présentisme »
- Valoriser les engagements citoyens des jeunes

7. Soutenir le partage des rôles et des charges parentales

- Relancer un programme volontariste de création des places manquantes pour l'accueil de la petite enfance
- Créer un droit individuel aux temps de parentalité, négocié en paritarisme
- Réduire le congé parental à un an, mieux rémunéré, partagé également, entre les deux parents et non transférable d'un parent à l'autre pour tous les enfants
- Allonger la durée du congé paternité, rendre obligatoires les premiers 28 jours
- Reconnaître et prendre en compte la situation particulière des aidant.es dans le monde du travail (11 millions de personnes, 57% de femmes)

8. Diffuser une culture de l'égalité en impliquant les médias

- Sanctionner davantage les contenus sexistes
- Conditionner l'attribution des autorisations de publication et les aides publiques au respect de l'égalité par les médias
- Créer un baromètre annuel qui rende publics les écarts de temps de parole et de représentation entre les femmes et les hommes
- Engager un plan d'action efficace contre le cyber sexisme et les cyberviolences avec un soutien concret aux dépôts de plainte et à leur suivi

9. Faire de l'intelligence artificielle (IA) un enjeu majeur de l'égalité femmes/hommes

- Utiliser l'IA comme levier de l'égalité : détecter, mesurer et corriger les biais et encoder l'égalité
- Intégrer davantage les femmes dans l'univers de l'IA
- Renforcer le développement des start-ups du numérique créées par des femmes
- Mettre en place un cadre éthique pour l'IA pour éviter les biais de genre

10. Genrer systématiquement toutes les politiques publiques

- Garantir dans la loi la parité du gouvernement
- Sexuer toutes les statistiques publiques
- Affecter une ligne budgétaire dédiée à l'approche spécifique de l'égalité dans tous les budgets publics et des collectivités territoriales
- Garantir l'existence et renforcer les moyens d'un Ministère de l'égalité
- Instaurer un plan volontariste « L'Etat employeur, exemplaire de l'égalité professionnelle »
- Généraliser la budgétisation sensible au genre et l'éga-conditionnalité

11. Lancer un Grenelle contre la précarité et la pénibilité du travail des femmes

- Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des femmes éloignées de l'emploi durable
- Donner aux femmes éloignées de l'emploi les moyens de leur insertion : garde des enfants, mobilité, formation, accès aux outils numériques
- Prendre en compte la situation particulière des mères et pères qui élèvent leurs enfants seul.es
- Lancer des programmes adaptés pour les femmes qui subissent plusieurs discriminations : femmes seniors, femmes handicapées, femmes des quartiers, femmes en milieu rural
- Rouvrir avec les partenaires sociaux le chantier sur la pénibilité du travail des femmes
- Aménager et compenser matériellement les effets pervers du temps partiel
- Traiter le sujet des « petites retraites » des femmes

12. Généraliser le plan de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales

- Considérer le sexisme ordinaire comme une violence à part entière et l'intégrer dans tous les programmes de lutte contre les violences
- Faciliter les signalements et mettre en œuvre les sanctions en cas de discriminations, sexisme ou violence au travail
- Étendre les actions de lutte contre les violences conjugales au monde du travail

13. Faire appliquer les textes de l'égalité

- Étendre les contrôles et publier les listes des organisations qui ne sont pas en conformité avec la loi et qui doivent s'acquitter de sanctions financières
- Ouvrir l'action de groupe en matière de discrimination à toutes les victimes, même si elles ne sont pas représentées par une association ou un syndicat
- Mettre en valeur les bonnes pratiques